

**Acte N° 2020-06**

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 15 mai 2020  
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés, notamment l'article 38 ;
- Vu** l'arrêté n°2019-167 en date du 26 septembre 2019 portant nomination de Mme Clotilde CASTAGNE VEZIES en qualité de chargée de mission MEEF ;
- Vu** la délibération 2019-19 en date du 12 novembre 2019 portant information d'une charge de mission ;
- Vu** l'arrêté 2020-56 en date du 26 mars 2020 portant prolongation de la charge de mission de Mme Clotilde CASTAGNE VEZIES,

**Prend l'acte suivant :**

**OBJET : Information sur le renouvellement d'une chargée de mission**

Les administrateur/trices du Conseil d'administration sont tenu.es informé.es du renouvellement de la charge de mission de Mme Clotilde CASTAGNE VEZIES au titre des Masters MEEF jusqu'à la date de fin de mandat de la Présidente. Le rapport d'activité rédigé par Mme CASTAGNE VEZIES, pour la première période de sa mission, a été communiqué aux administrateurs/trices.

Fait à Lyon, le 18 mai 2020

La Présidente de l'Université Lyon 2



Nathalie DOMPNIER

Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.